



Strasbourg, vendredi 3 septembre 2021

**AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/05305**

---

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)

**Modalités d'exploitation (Règle d'éclusage à Niffer)****Travaux de remplacement des bollards 11 et 12  
de l'écluse principale de Niffer****Le respect des instructions des agents habilités  
(remplacement des bollards 11 et 12) ( tous les usagers - dans  
les deux sens )**

---

- **à partir du 06/09/2021 à 07:00 au 01/10/2021 à 18:00 - avec pour  
périodicité : Permanent**
  - o **Canal du Rhône au Rhin, branche Sud, embranchement à grand gabarit de  
Niffer-Mulhouse ( écluses de Niffer - Ecluse principale (190 x 12) )  
pk 0,000**

**Commentaire :**

Des travaux consistant au remplacement des deux bollards 11 et 12 situés vers la porte aval seront effectués à L'écluse principale de Niffer du 6/09/2021 au 1/10/2021.

Les marinières sont invités pour le stationnement à s'éloigner de la porte aval, et à ne pas vouloir s'amarrer sur ces deux bollards matérialisés en cours de réparation. Ces importants travaux nécessitent, une vigilance renforcée pendant la phase d'amarrage et un strict respect des consignes de l'éclusier.

**Service(s) à contacter :**

CARING, 2 Route de l'III, BP 61019, 67761 GAMBSHEIM CEDEX  
Tél : 0388597659 - Fax : 0388597639

**Date limite d'affichage :**

02/10/2021

Adjoint au chef Maintenance

Lucie ZHENG